

□ **NAJLAE LHIMER**

La lycéenne applaudie à son retour

Najlae Lhimer, la lycéenne marocaine expulsée en février de France vers le Maroc après avoir voulu déposer plainte pour maltraitance contre son frère, est revenue hier matin dans l'Hexagone, en vertu d'une décision du président Nicolas Sarkozy.

La jeune fille de 19 ans est arrivée hier à Orly-Sud, à bord d'un avion venant de Casablanca. Accueillie par des applaudissements et des cris de joie, elle a été immédiatement assaillie par les journalistes, tandis que ses amis venaient la serrer dans leurs bras. « Je ne m'attendais pas à autant de monde », a dit Najlae Lhimer, radieuse. « Grâce à eux, ça a fait bouger les choses. »

Une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles des membres de Réseau éducation sans frontières (RESF), qui avaient dénoncé son expulsion, attendaient la jeune femme à sa sortie d'avion, tenant des pancartes à son effigie. Une dizaine de jeunes du lycée Françoise-Dolto, à Olivet, où la jeune fille est scolarisée, ont brandi une banderole indiquant « le pays des gendarmes et des préfets t'a expulsée. Bienvenue Najlae dans celui de la solidarité et de la fraternité ».

Le 20 février, Najlae Lhimer s'était rendue à la gendarmerie de Château-Renard (Loiret) pour porter plainte pour maltraitance contre son frère, mais elle avait été placée en garde à vue et immédiatement expulsée de France car elle faisait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français remontant au 24 novembre 2009. Lundi, lors de la journée mon-



Nuée de journalistes, cris de joie et applaudissements en guise de comité d'accueil pour la jeune marocaine. Ph. AFP

diale des femmes, le président de la République s'était dit « prêt à l'accueillir en France si elle le souhaite ». Deux jours plus tard, la jeune fille a obtenu son visa délivré par le consulat de France à Rabat.

« Émue de retourner en France »

Najlae Lhimer avait confié dans une interview vendredi être « émue de retourner en France ». Elle a aussi décrit une période « très dure » de trois semaines au Maroc : « J'ai passé l'essentiel de

ce séjour entre Rabat et Casablanca. C'est une famille d'accueil qui m'a hébergée à Rabat. Je n'ai pas vu mes parents qui sont à Oujda (nord-est) et je n'ai pas de rapport avec eux. »

« Plus jamais on ne doit répondre à une femme qui demande secours à la suite de violences par une expulsion. Ça doit être inscrit dans la loi », a martelé devant la presse à l'aéroport le sénateur PS du Loiret Jean-Pierre Sueur.

RESF a estimé de son côté qu'il fallait que « la menace de l'expulsion cesse de peser sur les milliers

de jeunes, le plus souvent scolarisés, que les aléas de leurs vies ont amenés en France », citant plusieurs situations de jeunes expulsés pas revenus en France.

La jeune Marocaine a interpellé les journalistes sur le sort d'Hassan, un lycéen expulsé de la France vers le Maroc, qu'elle a rencontré pendant son expulsion. La jeune femme a souhaité « qu'il revienne ».

Najlae Lhimer devrait reprendre ses études au lycée Françoise-Dolto d'Olivet dès lundi et sera hébergée par la famille d'une de ses amies. ●